

de visiter le pénitencier de Collins Bay et de s'y entretenir sans témoin avec certains détenus.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je m'entretiendrai de cette situation avec le solliciteur général.

M. Howard (Skeena): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que le solliciteur général semble avoir l'intention de garder le secret sur ces activités...

Des voix: Oh, oh!

M. Howard (Skeena): ...le premier ministre suppléant aurait-il l'obligeance de s'enquérir des raisons du maintien de ce secret et de vérifier s'il ne s'agit pas tout simplement d'un subterfuge pour dissimuler les erreurs commises par le solliciteur général.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je signale au député de Skeena qu'il est en train de prononcer un discours.

* * *

L'INDUSTRIE

LA AYERS LIMITED—MESURES VISANT À PRÉVENIR LA MISE À PIED DE 250 OUVRIERS

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Il est sans doute au courant que la compagnie Ayers, de Lachute, procède présentement à la mise à pied de 250 travailleurs, et j'aimerais lui demander si le gouvernement prend actuellement des mesures pour permettre à la compagnie Ayers de poursuivre son exploitation, afin d'éviter la mise à pied de ces ouvriers?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): La réponse est oui aux deux questions, monsieur le président. Je suis au courant de l'affaire, et mes fonctionnaires travaillent actuellement de concert avec la compagnie, en vue de déterminer si certains de nos programmes peuvent s'appliquer à la situation actuelle.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—L'AUTORITÉ DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE RÉGIE DES PRIX ET DES SALAIRES

[Traduction]

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Étant donné que le premier ministre et son collègue du cabinet, le ministre de la Consommation et des Corporations, ont dit récemment que le gouvernement avait un choix en matière de contrôle obligatoire des prix et des salaires, le gouvernement estime-t-il avoir les pou-

voirs constitutionnels réguliers en ce domaine ou son action n'est-elle justifiée que dans le cas d'une crise nationale? En outre, songe-t-il en ce moment à déclarer qu'il y a crise nationale en matière d'inflation?

M. l'Orateur: Je doute que la première partie de la question du député soit recevable du point de vue de la procédure. Peut-être un membre du cabinet répondrait-il à la dernière partie de la question.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, la question qu'a posée le député est en réalité une question de droit litigieuse. Nous sommes d'avis, et c'est pourquoi nous nous sommes penchés sur les différentes possibilités d'appliquer le contrôle obligatoire des prix et des salaires si cela devenait nécessaire, qu'en l'occurrence nous en aurions le pouvoir, sans quoi l'initiative que nous prenons serait vaine.

L'hon. M. Lambert (Edmonton-Ouest): S'il existe un doute quant aux pouvoirs constitutionnels du gouvernement d'instituer un tel contrôle obligatoire des salaires, pourquoi les ministres de la Couronne présentent-ils cette possibilité au public canadien comme une solution possible, à moins qu'on ne s'efforce nettement de gagner l'adhésion des provinces à ces programmes?

M. l'Orateur: J'hésite à intervenir encore avant même que le premier ministre suppléant réponde à la question, mais à mon avis cette question supplémentaire revêt la forme d'un argument.

* * *

LA POLLUTION

L'OUTAOUAIS—LE NETTOYAGE DES RIVES AU BAS DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): J'ai une question à poser au ministre des Pêches et des Forêts en sa qualité de ministre chargé de la lutte contre la pollution. A-t-il remarqué la masse polluée qui flotte à la surface des eaux de l'Outaouais, autrefois pures et propres, et qu'on aperçoit distinctement du Parlement? Le ministre va-t-il saisir la première occasion à l'appel des motions, pour préciser à la Chambre et au pays quelles mesures le gouvernement a prises l'an dernier et celles qu'il prend actuellement en application de la loi sur les ressources en eau du Canada votée par le Parlement il y a un an afin d'assainir les eaux qui coulent à sa porte, donnant ainsi l'exemple au reste du pays?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, tous les députés, je n'en doute pas, sont conscients du problème de pollution qui se pose à notre porte, pour reprendre l'expression du député. J'en ai discuté hier, en même temps que d'autres problèmes, avec le ministre responsable de la province du Québec. Je compte aborder le même problème avec le ministre responsable de l'Ontario la semaine prochaine.

L'hon. M. Hees: Ayant déjà posé cette question il y a un an au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressour-